

Roland Maas

# L'insertion professionnelle des jeunes non qualifiés à Esch/Alzette<sup>1</sup>

Malgré une croissance économique hors du commun depuis des années au Luxembourg, certes freinée par la crise économique actuelle, le marché du travail luxembourgeois connaît des problèmes structurels qui s'expriment, entre autres, par des taux de chômage catégoriels élevés.

Par exemple, en se focalisant sur les jeunes, le taux de chômage concernant cette catégorie de la population résidente souligne la surexposition des moins de 25 ans à une situation de chômage : 16,9 % en 2009<sup>2</sup>, contre 5,2 % pour toute la population. Le taux de chômeurs n'ayant pas dépassé le niveau de formation du primaire ou du premier cycle de l'enseignement secondaire était de 8,2 % en 2009. À cela s'ajoute que la part des demandeurs d'emplois résidents inscrits en fin de mois à l'ADEM et n'ayant pas dépassé le niveau inférieur de la scolarité obligatoire s'élevait fin juillet 2010 à 48,3 %<sup>3</sup>.

Face aux objectifs déclarés par la stratégie Europe 2020 et à la transition socioéconomique que connaît la société luxembourgeoise dans l'ère postindustrielle, avec comme nouveau moteur économique la connaissance, le savoir (formel, voire informel) ainsi que l'innovation, le manque de qualification et le manque d'expériences professionnelles valorisantes deviennent d'autant plus pénalisants que le processus de cette transformation gagne en vitesse.

D'ailleurs, le dernier rapport sur le décrochage scolaire au Luxembourg concernant l'année scolaire 2007/2008<sup>4</sup> du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle indique que, malgré une baisse du décrochage permanent par rapport à l'année 2003/2004, le nombre des décrocheurs ayant quitté l'école pour un emploi ou une mesure d'emploi a fortement diminué et que celui des décrocheurs sans aucune occupation a augmenté.

---

**En se focalisant sur les jeunes, le taux de chômage concernant cette catégorie de la population résidente souligne la surexposition des moins de 25 ans à une situation de chômage.**

---

La persistance de la problématique des jeunes chômeurs, notamment des jeunes chômeurs non qualifiés, nous invite à revenir sur une étude<sup>5</sup> que la Ville d'Esch/Alzette avait commanditée au CEPS/Instead en 2005 à propos de l'insertion des jeunes chômeurs non qualifiés. Certes, depuis la réalisation de l'étude, plusieurs grandes réformes (formation professionnelle, formation continue, mesures d'emploi pour jeunes, réforme de l'ADEM) ont changé l'environnement institutionnel agissant sur les trajectoires d'insertion des jeunes, mais les expériences vécues par les jeunes restent d'actualité.

L'objectif final de cette recherche était d'améliorer et de faciliter le système de guidance des services sociaux concernés par l'insertion professionnelle des jeunes non qualifiés à Esch/Alzette. Dans ce but, il s'agissait alors d'identifier, de décrire et de comprendre les réseaux d'insertion professionnelle utilisés par les jeunes sortis du système scolaire sans qualification. D'emblée, le recours à une analyse qualitative pour répondre à cette question de recherche s'est imposé. Le champ de recherche était constitué de vingt-sept entretiens avec des jeunes âgés de 16 à 29 ans sortis du système de formation sans diplôme, ces expériences subjectives complétant ainsi les données quantitatives et les indicateurs existants. La problématique de l'insertion est abordée sous deux angles : d'abord du point de vue de la trajectoire individuelle d'insertion dans son ensemble et ensuite du point de vue séquentiel en s'attardant sur chaque étape clé de l'insertion. La prise en compte des récits de jeunes sans qualification ayant réussi à trouver un emploi a permis de comparer leurs démarches de recherche d'emploi à celles des jeunes en situation de non-travail. L'intérêt de cette méthodologie est d'exposer une multitude de situations, de manières et d'actions, afin de dégager les principaux dénominateurs communs aux expériences de travail et du chômage des jeunes sans qualification<sup>6</sup>.

---

Roland Maas est chardé d'études au CEPS/Instead.

## Une typologie des parcours d'insertion professionnelle

Notre première démarche d'analyse nous a permis de dégager une typologie<sup>7</sup> des parcours d'insertion professionnelle des jeunes sans qualification.

En premier lieu, *l'insertion rapide* (type 1) regroupe les jeunes qui connaissent un accès direct ou assez rapide à l'emploi. Leur situation peut être considérée comme stable, puisqu'ils occupent le même emploi depuis des années. *L'insertion indirecte* (type 2) désigne les jeunes qui ont finalement retrouvé une situation d'emploi stable, mais ceci après une période de recherche plus longue que le premier groupe. Le troisième groupe de jeunes identifiés, caractérisé par un *cumul d'activités* (type 3) représente ceux qui accumulent les petits contrats ou mesures et connaissent des phases de chômage sans jamais se stabiliser. Ce type d'insertion est caractérisé par trois variantes : *le cumul d'activités et l'insertion précaire*, *le cumul d'activités et le risque d'exclusion*, notamment lorsqu'il n'y a pas de relais familial et, enfin, *le cumul d'activités et sa variante féminine*, avec des interruptions de parcours professionnels ou scolaires suite à la naissance d'un enfant.

Finalement, le dernier type d'insertion concerne les jeunes qui n'ont *ni cumul de mesures ni activités* (type 4). Ce dernier type de parcours est marqué par l'absence de participation à une mesure pour l'emploi et par l'absence d'expérience de travail. Il s'agit pour la grande majorité de jeunes âgés entre 18 et 21 ans. Ils ont quitté depuis un certain temps l'école et n'ont connu que le Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC) comme encadrement. Cette situation est bien entendu due à leur jeune âge et à leur courte trajectoire, mais ils se retrouvent seuls face à leur situation.

En analysant cette typologie de près, plusieurs éléments ressortent. D'abord, nous avons constaté que les plus jeunes (16-21 ans) semblent être beaucoup plus confrontés aux problèmes d'accès à un emploi, surtout en ce qui concerne l'accès à un apprentissage, que les moins jeunes, et bien que ces derniers aient aussi connu des pé-

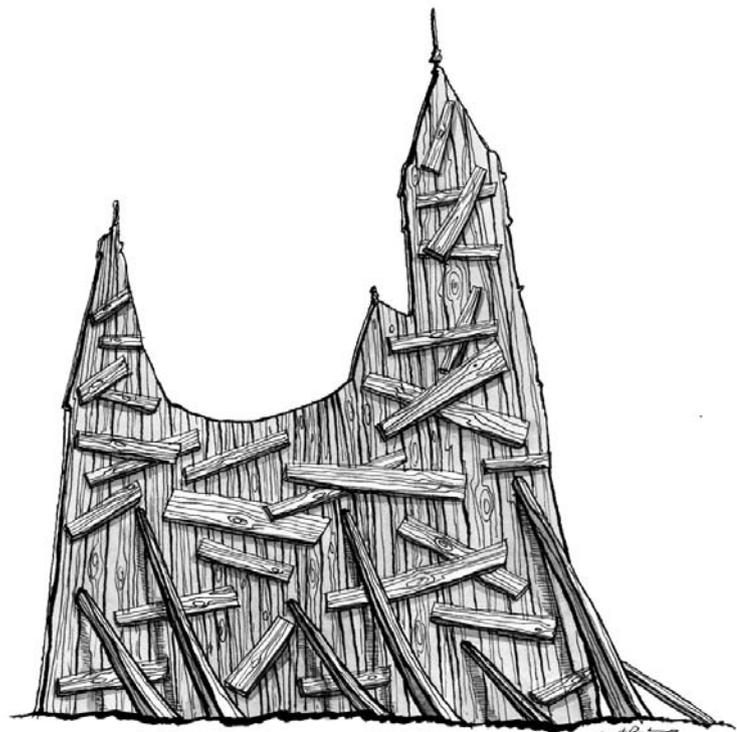
riodes de recherche, leur insertion semble avoir été beaucoup plus rapide (type 1, 2 ou 3). Les plus jeunes se retrouvent donc plutôt dans le type 4.

Ensuite, le fait d'avoir une famille à sa charge influence fortement les parcours d'insertion. Devoir subvenir à ses propres besoins contraint les individus concernés (notamment les jeunes mères de famille) à ne pas pouvoir suivre un apprentissage au vu de la pression financière ou morale exercée sur eux. Le besoin d'un « vrai » salaire s'exprime par une insertion rapide qui vide de sens le terme d'emploi « approprié », puisque ces personnes acceptent les premiers emplois qui se présentent. Par conséquent, ces individus se retrouvent dans le type 1 (ou le type 3), et aucun ne poursuit un apprentissage. Le fait d'être « soutien de famille » peut donc être considéré comme un vecteur d'insertion.

Une troisième entrée d'analyse s'est imposée en prenant en compte la nationalité des jeunes interviewés. Présents dans les quatre profils, les étrangers s'insèrent parfois mieux, parfois moins bien que les Luxembourgeois. Deux phénomènes

semblent s'équilibrer : les moindres compétences linguistiques des étrangers semblent être compensées d'une part par une motivation plus grande de « réussir », propre aux immigrés et, d'autre part, on peut supposer des attentes salariales plus faibles par rapport aux résidents. D'ailleurs, l'étude montre que les difficultés linguistiques touchent autant les immigrés que les Luxembourgeois. Finalement, dans le contexte de cette étude, il était impossible de dégager un profil propre à l'insertion des étrangers, mais les particularités de leurs trajectoires méritent une recherche à part.

Un dernier facteur qui, selon l'analyse effectuée, influence les parcours d'insertion concerne les attentes quant au type d'emploi recherché. En effet, les individus regroupés sous le type 1 et 2 ont cherché un emploi sans condition par rapport au contenu du travail et du salaire. Ils se réfèrent plutôt positivement à leur emploi en termes de rythme de travail, d'ambiance ou de possibilités d'évoluer. En revanche, ceux qui ne sont pas encore insérés (type 3 et 4) ne cherchent pas tous un emploi. Certains sont à la recherche d'un apprentissage,



mais se heurtent à des difficultés qui rend leur projet professionnel flou, et ceux qui recherchent un emploi énoncent un certain nombre de réserves par rapport aux conditions de travail.

L'analyse des méthodes de recherche d'emploi nous a permis de souligner trois tendances : premièrement, ceux qui ont un emploi ont fait appel à leurs relations familiales ou amicales et ont aussi effectué des démarches spontanées auprès des entreprises (type 1 et 2). Ceux qui ont eu recours uniquement à l'ADEM ne sont pas insérés, parce qu'ils sont soit dans une mesure, soit dans un emploi pas satisfaisant (type 3 et 4).

Deuxièmement, ceux qui n'ont pas encore diversifié leurs modes de recherche ont peu, sinon pas d'expérience professionnelle (surtout les jeunes, type 4). Troisièmement, les individus du type 1 et 2 ont effectué des démarches actives et anticipatives de recherche d'emploi, ce qui leur a permis d'assurer la continuité de leur activité après l'expiration des mesures temporaires, notamment pour éviter des périodes d'inactivité.

### Les étapes clés du parcours d'insertion des jeunes

L'étude réalisée auprès des jeunes a permis de mettre en évidence un certain nombre d'étapes clés caractérisant les parcours d'insertion.

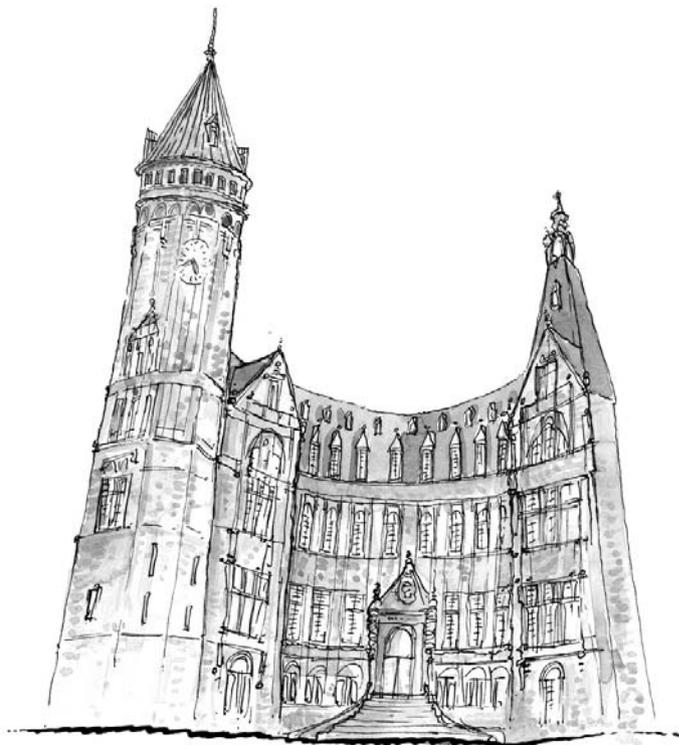
Même si l'objectif de l'étude n'était pas d'analyser le système scolaire, les jeunes l'ont abordé assez souvent en soulignant plusieurs difficultés rencontrées, dont des problèmes de compréhension liés à l'usage de certaines langues comme le français ou des difficultés liées à un manque de discipline rendant difficile le suivi des cours ou engendrant parfois une atmosphère de violence et de vols dans l'enceinte de l'école. En revanche, les jeunes ont bien souligné leur satisfaction et leur désir de voir renforcer le suivi personnalisé et d'orientation scolaire et professionnelle (p.ex. les Journées vie active organisées par l'Action locale jeunes et les stages en entreprise).

Sortis prématurément du système scolaire sans diplôme, les jeunes ont exprimé leurs inquiétudes face à leur situation soit parce qu'ils ont déjà été confrontés à la réalité du

marché du travail, soit parce qu'ils y ont été sensibilisés. La formation postsecondaire, proposée par le CNFPC ou les organismes de réinsertion professionnelle, constitue donc une possibilité supplémentaire de se former. Mais la participation à ces formations se heurte souvent, selon les jeunes, à une situation financière précaire ou des mesures d'insertion qui, soit par leur organisation du temps (surtout pour ceux qui ont des enfants à charge), soit par leur degré de sollicitation physique, admettent difficilement la participation à des formations de ce type. Toutes ces contraintes ne renforcent que le sentiment d'échec ressenti par les jeunes. À cela s'ajoute qu'un certain nombre de jeunes ont souligné le manque de valorisation des formations non diplômantes et des expériences de travail réalisées dans le cadre des mesures d'insertion, même si les stages peuvent aussi ouvrir la porte à un emploi comme en ont témoigné certains jeunes.

Si plusieurs jeunes ont affirmé leur volonté de poursuivre une voie de formation plus formelle, notamment à travers un apprentissage, l'accès à celui-ci n'est pas sans contraintes et conduit certains d'entre eux à des situations très décourageantes : manque de patrons, lacunes langagières (notamment l'usage du français par leurs interlocuteurs), la limitation de la période de recherche ainsi que les limites de choix de certains métiers dans le cadre du Certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP, qui n'est plus proposé après la réforme de la formation professionnelle). Finalement, pour ceux ou celles qui ont trouvé un apprentissage, des expériences décourageantes ont été rapportées : échec suite aux problèmes de langues, échecs à l'école ayant finalement conduit à la perte de leur place en apprentissage, erreurs d'orientation ou encore abandons suite à une insuffisance de rémunération.

Dans leur recherche d'un emploi, les jeunes ont, en principe, rencontré quatre acteurs : l'ADEM, les employeurs, les organismes d'insertion professionnelle et les agences d'intérim. En ce qui concerne l'ADEM, les jeunes témoignent d'une relation ambiguë : offres d'emploi incomplètes et inadaptées à leur profil, manque de retour d'information et d'encadrement individualisé ou encore manque d'efficacité, d'où leur retour



forcé vers les relations amicales et familiales dans la recherche d'emploi. À l'égard des employeurs, leurs remarques concernent surtout les durées de retour de courrier excessives. Cependant, les démarches directes auprès des employeurs sont parfois payantes, car elles éliminent d'emblée un certain nombre de concurrents. Les avis des jeunes concernant les rapports avec les organismes chargés de l'insertion ont été globalement positifs, notamment en ce qui concerne l'encadrement individuel pour l'orientation professionnelle ou la recherche d'un emploi. En revanche, quand ils ont évoqué le contenu des mesures d'insertion, des difficultés physiques et des situations parfois nuisibles à la santé ont été évoquées. Les agences d'intérim, quant à elles, sont assez peu contactées par les jeunes, parce qu'ils associent ce type d'emploi à une situation instable avec des salaires non continus.

En ce qui concerne les mesures pour les jeunes, notamment les contrats d'auxiliaire temporaire (CAT) et stages d'insertion en entreprise (SIE), réformés entre-temps, les avis des jeunes sont mitigés : d'un côté, les mesures semblent remplir leur mission en fournissant un minimum de ressources et une immersion dans le monde de travail, de l'autre, en ce qui concerne les CAT, l'efficacité d'insertion de cette mesure reste liée aux démarches personnelles des jeunes et est aussi limitée par des compétences souvent non valorisables sur le marché de l'emploi ou par le fait que ces contrats ne permettent pas de développer des projets à long terme. Les SIE, en revanche, sont très proches de la réalité du monde du travail et, parfois, offrent un emploi à la clé. Mais cette dernière mesure, de par sa ressemblance aux conditions de travail réelles, reste difficile d'accès à un public en difficulté d'insertion.

Les jeunes ont abordé d'autres contraintes alourdissant leur recherche d'emploi : des problèmes de garde d'enfants pour ceux ou celles qui ont des enfants à charge, des problèmes d'accès au logement suite aux cautions et loyers demandés ainsi que des difficultés liées au coût du transport, soit le coût du transport public, soit le coût du permis de conduire.

Finalement, la parole recueillie auprès des jeunes nous a donné la possibilité de mieux

comprendre, en partant de leur vécu, les contraintes qui s'interposent entre leur situation précaire et un avenir plus prometteur. À l'heure actuelle, la restructuration de l'ADEM, avec la mise en place de nouvelles agences locales, indique un processus de décentralisation des services et une prise en compte accrue du niveau local. Ce même processus peut être observé en ce qui concerne les activités de l'économie solidaire, en développement depuis un certain nombre d'années au niveau local, ou encore dans d'autres domaines de la lutte contre l'exclusion, comme par exemple la décentralisation des services destinés aux personnes exclues de logement. Ce développement nécessite aussi une meilleure connaissance des spécificités locales en ce qui concerne les caractéristiques de la population cible, des acteurs locaux comme les associations en contact avec les individus, des services communaux et des acteurs économiques actifs sur le territoire communal. Dans ce sens, la Ville d'Esch/Alzette a bien affiché sa volonté, à travers cette étude, d'affiner le dispositif de lutte

## Steve

Mein Leben ist ein Auf und Ab. Manchmal geht's besser, dann wieder schlechter. Ich habe als Kind und bis vor fünf Jahren in einem Foyer gelebt. Wenn es nicht mehr ging, hat man mir dort weitergeholfen. Einmal z. B. hatte ich sehr große Schwierigkeiten, weil eine Educatrice, in die ich Vertrauen hatte, gekündigt hat. Dann habe ich auch meine Arbeit verloren. Als ich aber eine neue Arbeit bekam, ging es wieder bergauf. Manchmal muss ich aber viel kämpfen, um wieder nach oben zu kommen.

Seit fünf Jahren lebe ich in einem kleinen Appartement. Ein großes Problem ist mein Einkommen. Ich habe 400 Euro, um durch den Monat zu kommen: Essen, Haushalt, Kleidung, Freizeit usw. Manchmal reicht es, manchmal ist es aber auch sehr schwer damit bis zum Ende des Monats zu kommen. Vor einiger Zeit konnte ich es mir leisten, einmal im Monat mit einem Freund nach Trier zu fahren. Das geht im Moment nicht. Wenn ich Congé habe, dann spüre ich, dass ich gerne wegfahren würde. Doch um in Ferien zu fahren, muss ich noch ein bis zwei Jahre sparen.

Mein Hausarzt weiß, dass ich nicht immer Geld habe und fragt auch nicht, dass ich sofort zahle. Wenn ich aber z. B. zu einem Zahnarzt gehe, den ich nicht kenne, da fordert man, dass ich direkt zahle. Dann muss ich erklären, dass ich das Geld nicht habe, auch nicht zum Vorstrecken. Und dann habe ich das Gefühl, dass man mich runterdrücken will. Ein anderes Problem mit den Ärzten ist die Sprache. Wenn jemand französisch spricht, dann geht es nicht und ich fühle mich unwohl.

Im Moment bin ich froh, dass eine Educatrice mich unterstützt. Aber für die Zukunft wünsche ich mir, dass mein Leben sich verbessert, dass ich keine Hilfe mehr brauche, dass ich selbständig leben kann wie andere auch.

(Quelle: ATD Quart Monde Luxembourg)

contre l'exclusion sociale existant au niveau national par une action sociale déjà bien existante au niveau de son territoire, mais complétée par une prise en compte de l'expérience individuelle de la population cible. ♦

1 Cet article se base principalement sur le document : N. Friob, B. Lejealle, R. Maas, M. Pels, S. Schehr, *L'insertion professionnelle des jeunes non qualifiés à Esch-sur-Alzette en 2005 – une analyse qualitative auprès de 27 jeunes*, Population & emploi n° 35, octobre 2008, CEPS/Instead.

2 Source : *Enquête force de travail*, Statec, 2009.

3 ADEM, *Bulletin Luxembourgeois de l'emploi*, juillet 2010.

4 Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, *Le décrochage scolaire au Luxembourg, année scolaire 2007/2008*, www.men.public.lu/publications/etudes\_statistiques/etudes\_nationales/.

5 N. Friob, B. Lejealle, R. Maas, M. Pels, S. Schehr, op. cit.

6 D'un point de vue statistique, les individus observés ne sont pas représentatifs de la population analysée.

7 La construction d'une typologie rend plus lisible la grande hétérogénéité des expériences vécues mais, en même temps, elle constitue une réduction de la multitude des réalités vécues.